

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille dix ;

Le 3 Mai 2010 à 19h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 28/04/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE –  
PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA – AUDIBERT  
– BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX -  
YACOB

REPRESENTES : Mme ROBERT par Mme FOURNY

ABSENTS EXCUSES : Mmes BEUCHE – DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Déclaration  
d'intention  
d'aliéner

Monsieur DUJON, 2<sup>nd</sup> Adjoint, présente la D I A n° 0710 relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaire : Mr PATIES Pierre Mme ROGE Christelle

Acquéreur : Mr NACHBAUR Laurent et Mme KAWANABE Maki/Mr NACHBAUR Jean-François et Mme BARRE Annik.

Désignation du bien : Locaux dans un bâtiment en copropriété achevé depuis plus de 10 ans  
Habitation par les propriétaires

Superficie du bien : 106 m<sup>2</sup> + 20 m<sup>2</sup> = 126 m<sup>2</sup>

Prix : 290 000 euros + 10 000 euros (commission agence)

Adresse : Cadastree au 20, Rue de la Maissonnette, 06510 LE BROC

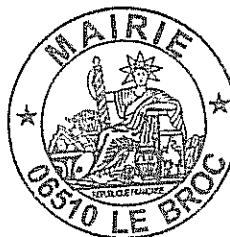
Section cadastrale : D 2904 et D 58.

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 12  
- Voix contre : 1  
- Abstention : 0



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 04/05/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 04/05/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication